



Planning du second œuvre

L'étanchéité de la salle d'eau vient avant le revêtement, toujours

Un ordre cohérent évite de refaire. Remplissez les dates, mais surtout la dernière colonne : elle dit ce qui doit être validé avant de passer au lot suivant.

Avant le premier parement

- ☐ Toiture, pare-pluie, bardage et menuiseries terminés.
- ☐ Isolation, frein-vapeur et étanchéité à l'air terminés.
- ☐ Préparation électrique contrôlée par l'entreprise.
- ☐ Préparation sanitaire contrôlée par l'installateur.
- ☐ Photos des réseaux prises, avec un mètre visible.
- ☐ Renforts posés et repérés, fiche THS-14B remplie.
- ☐ Budget poids complété avant les commandes, fiche THS-14E.

Les onze étapes

Lot	N°	Date prévue	Fait	À valider avant la suite
Contrôle et photos des réseaux	1			
Plafond	2			
Parements muraux	3			
Cloisons et portes	4			
Étanchéité de la salle d'eau	5			
Revêtements de salle d'eau	6			
Sols	7			
Cuisine	8			
Équipements sanitaires	9			
Mobilier	10			
Contrôle et pesée	11			

L'étape 5 ne se déplace pas : l'étanchéité de la salle d'eau se fait avant tout revêtement décoratif, sans exception.



Dépendances à vérifier

— Le sol peut-il être posé sous les meubles fixes, ou faut-il l'arrêter au droit ?

— Quels réseaux doivent rester visibles pour un contrôle à venir ?

— Quels équipements attendent un rendez-vous avec un professionnel, et lequel ?

Intervenants

Intervenant	Lot concerné	Date convenue	Confirmé
Électricien			
Installateur sanitaire			
Carreleur ou étancheur			
Cuisiniste			

Livraisons

Matériau ou équipement	Commandé le	Livraison	Acclimaté
Parements			
Sol			
Salle d'eau			
Cuisine			
Électroménager			

Un lambris stocké dans un local froid et humide ne se pose pas le jour de sa livraison : respectez la durée d'acclimatation du fabricant.

Document préparé par Tiny House Suisse — reproduction libre pour usage personnel.